

Burundi : la violation du droit d'auteur est encore une "triste r  alit  "

@rib News, 16/07/2017 - Source Xinhua La violation du droit d'auteur est encore une "triste r  alit  " au Burundi, a d  plor   en fin de semaine Bujumbura Jean-Bosco Hitimana (photo), ministre burundais de la Culture, des Sports et de la Jeunesse. Le ministre Hitimana intervenait samedi, en partenariat avec l'Office burundais du droit d'auteur (OBDA), dans un   v  nement visant    donner un coup d'accro  rateur au combat contre l'utilisation "abusive et ill  gale" des   uvres artistiques et litt  raires.

"Malgr   l'existence d'un cadre l  gal tant externe qu'interne, et en d  pit des multiples s  ances de sensibilisation y relatives, force est de constater, h  las, que la violation du droit d'auteur au Burundi reste une triste r  alit  ", a d  clar   le ministre. Selon lui, certains usagers s'arrogent encore le droit d'exploiter abusivement et illicitement des   uvres dont ils ne sont pas auteurs, ce qui constitue des faits et des gestes condamnables dans la mesure o   ils constituent des entraves majeurs    l'innovation et    la cr  ativit   d'une part, et des goulots d'  tranglement pour l'  panouissement de l'  conomie nationale d'autre part. "Le piratage des   uvres artistiques s'accro  t de plus en plus dans le pays aux d  pens des artistes qui voient leurs conditions de vie s'empirer au jour le jour et   touffe ainsi l'  lan de cr  ativit  , parce que beaucoup d'h  tels, de radios et de t  l  visions ne se sont pas encore acquitt  s de l'obligation l  gale de signer des contrats d'exploitation avec l'OBDA", a insist   le ministre Hitimana. Pour ce faire, M. Hitimana a demand   aux h  tels, radios et t  l  visions op  rationnels au Burundi, d'approcher l'OBDA en vue de conclure avec elle les contrats d'exploitation des   uvres conform  ment    la loi. Il a ainsi plaid   pour une synergie op  rationnelle entre son minist  re et quatre autres minist  res burundais en charge de la Justice, de la S  curit   publique, de l'Int  rieur et des Droits de l'homme, afin que leur   troite collaboration aboutisse    assurer le respect du droit d'auteur au Burundi. Le ministre a saisi l'occasion pour interpeller les artistes burundais    se prot  ger en faisant enregistrer r  guli  rement toutes les   uvres produites aupr  s de l'OBDA afin que le domaine artistique puisse participer aussi    l'  dification de l'  conomie nationale et    l'  panouissement de la culture burundaise.

  

  

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});